RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

ARRÊTÉ

Portant nomination au conseil scientifique de l'Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Montpellier Sup Agro).

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2006-1593 du 13 décembre 2006 modifié portant création de l'Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Montpellier Sup Agro), notamment son article 10 ;

Vu l'arrêté du 5 mai 2015 portant nomination au conseil scientifique du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier Sup Agro).

ARRÊTE

Article ler

M. François PREVOST, délégué territorial à la Société du Canal de Provence, est nommé membre du conseil scientifique de l'Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Montpellier Sup Agro), en qualité de personnalité désignée en raison de sa compétence scientifique ou professionnelle, en remplacement de M. François BRELLE.

Article 2

La Directrice Générale de l'Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Montpellier Sup Agro) est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 27 JAN. 2016

Pour le Ministre et par délégation :
La Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche,

Mireille RIOU-CANALS